

sont les premiers à fraterniser : on s'embrasse, plusieurs boutiques s'ouvrent, on apporte du vin, tout le monde trinque. Le représentant du peuple Gauthier se fait escorter jusqu'à l'Arsenal où son collègue Nioche était retenu depuis le matin ; il y trouve le département occupé de la suspension provisoire de la Municipalité et du conseil général de la Commune. Les deux représentants donnent leur approbation à cette mesure, et l'ordre est envoyé aux troupes de la Municipalité d'évacuer l'Hôtel-de-Ville. Toutes se retirent ; les sections avancent leur canon sur la place des Carmes, à l'angle de la petite rue Ste-Catherine. Il est huit heures du soir ; toutes les fenêtres des maisons, sur la place des Carmes, sont illuminées, et les sections en armes y passent la nuit.

« Le 30 mai, à quatre heures du matin, le commandant Madinier divise sa troupe en deux colonnes (1). La première arrive sur la place des Terreaux par la place des Carmes, et la seconde par la rue de la Cage ; elles se dirigent droit à l'Hôtel-de-Ville. Arrivé au bas du perron, le commandant Madinier le monte hardiment à cheval ; il fait fouiller à l'instant les appartements de l'Hôtel-de-Ville. Quelques soldats, ivres de la veille, y sont trouvés endormis ; on les congédie. Près d'une centaine de citoyens qui avaient été arrêtés dans la journée du 28 et dans la matinée du 29, et qui avaient été enfermés dans les caves, sont délivrés ; les scellés sont mis à tous les bureaux et des sentinelles placées à chaque porte(2).

(1) Il avait servi dans *colonel-général*, cavalerie.

(2) On a beaucoup exagéré la perte faite des deux côtés dans la journée du 29 mai. Le nombre des morts, en totalité, ne s'est pas élevé au delà de cent personnes. Les blessés pouvaient aller à trois cents ; quelques-uns furent achevés sur le quai du Rhône, et horriblement mutilés par les femmes de la populace ; plusieurs autres moururent de leurs blessures peu de temps après. Les cadavres enlevés sur les différents champs de bataille, furent portés au cimetière de la paroisse de St-Pierre, rue Luizerne, où est à présent le bureau supplémentaire de la poste. Le maire *Bertrand* y fut conduit pour en faire la reconnaissance. Un des commissaires, *M. Péricaud*, le père du bi-